Subscribe Past Issues Translate

View this email in your browser







Le premier entretien, appelé fauche de nettoyage, se fait dans les 6 à 8 semaines suivant l'ensemencement hydraulique. Ce délai peut varier en fonction des conditions météorologiques, de la terre et des semences choisies. En fonction de ces paramètres, il peut être recommandé de procéder à plusieurs fauches de nettoyage. La période de germination est importante pour les plantes semées, celles-ci doivent être protégées contre l'apparition de néophytes et d'espèces indésirables. Ces dernières s'imposent, à terme, si l'entretien n'est pas correctement exécuté.

Pour cette raison la fauche de nettoyage est indispensable. Le succès de l'ensemencement hydraulique ne peut être évalué qu'après la première période de végétation. Dans certains cas, il est judicieux de procéder à un sursemis ou à une fumure.

A partir de la deuxième période végétative, une à deux fauches annuelles sont recommandées. Il est important de ne pas laisser les herbes hautes se coucher et pourrir.

L'entretien de ces surfaces dépend de différents facteurs, tels que le mélange de semences, l'exposition, la nature de la terre et les conditions météorologiques. Il existe toutefois quelques règles de base à respecter pour garantir le succès de la fauche. Ces règles sont:

- utiliser une motofaucheuse ou une débroussailleuse.
- ne jamais faucher une surface en une seule fois. Procéder par étape permet de créer des zones de refuge pour les insectes et les animaux.
- ne jamais brûler la surface et les déchets verts.
- laisser sécher les déchets issus de la fauche sur place afin de favoriser
   l'égrainement. Ramasser les déchets verts quelques jours plus tard.
- procéder à une fauche avant l'hiver.

Citation tirée de la norme VSS 40 671c - Espaces verts

Contactez-nous pour une offre individualisée pour un entretien de votre surface

Vos interlocuteurs chez Hydrosaat SA



Vous trouvez plus d'informations sur l'entretien ainsi qu'autres informations intéressantes sur nos activités sur <u>www.hydrosaat.ch</u>.

Hydrosaat AG/SA Römerswil 11 1717 St. Ursen 026 322 45 25





Website

Email

Copyright © 2019 Hydrosaat SA -All rights reserved Want to change how you receive these emails?

<u>update your preferences</u>

<u>unsubscribe from this list</u>